



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 30188

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les risques qui pèsent sur les services de médecine physique et de réadaptation implantés dans les hôpitaux de court séjour et notamment à l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (AP - HP). Ces services, indispensables à une prise en charge précoce de la personne handicapée, à son orientation et son suivi lors de sa réinsertion, font partie des plateaux techniques sur lesquels des économies devront être réalisées pour rétablir l'équilibre financier de l'établissement. Cette réduction de moyens va fragiliser encore plus un dispositif déjà très insuffisant au détriment du soin aux personnes handicapées, sans parler des effets à plus ou moins long terme sur la gestion en aval du flux des patients, freinant ainsi l'activité hospitalière. Il semble que l'insuffisance de moyens alloués à la médecine de rééducation soit une des causes du dysfonctionnement de nos hôpitaux, dans lesquels la durée moyenne de séjour s'allonge, en particulier pour les personnes âgées handicapées. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître ses intentions quant à la pérennisation des moyens attribués à ces services, dont l'objectif est de réduire les conséquences du handicap.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30188

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9580